



## Informations municipales

### Horaires de la mairie pendant la période d'été

- Fermeture au public le samedi matin à partir du 9 juillet – Réouverture le samedi 27 août
- Fermeture les mercredi 10 et 17 août
- Fermeture le 15 et 16 juillet

### Remerciements pour la journée du barbecue

Un rendez-vous réussi !

C'est sous un soleil radieux, que les habitants se sont réunis à la Porte Pilet pour le rendez-vous du 11 juin dernier autour d'un barbecue participatif.

Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, a permis à chacun de se rencontrer, d'échanger et de jouer à différents jeux connus et moins connus. L'espace jeunes nous a rejoint encadré par la bonne humeur de Pauline, leur animatrice, pour s'amuser avec nous.

Marie, du haut de ses 91 ans, nous a épaté par sa vitalité et nous avons eu plaisir à écouter ses souvenirs sur l'ancienne ferme de la Porte-Pilet.

Dans le même temps, Fabrice Minassian a tenu un atelier de fabrication de nichoirs à oiseaux et chauve-souris qui a remporté un vif succès. Ce n'est pas moins d'une vingtaine de nichoirs qui ont été fabriqués par les enfants et les adultes.

Nous tenons à remercier les bénévoles, les élus, les participants, Fabrice, l'association CHEN ainsi que l'ASL qui ont fait de cette journée, un moment mémorable. Tous ont plébiscité une nouvelle édition que nous ne manquerons de faire l'an prochain.



### Chasné en fête

#### le samedi 17 septembre

Le Conseil Municipal des Enfants en association avec des artisans-commerçants de la commune organisent

une journée festive.

#### Au programme :

- **9h-17h** : braderie (arrivée des exposants 8h). Réservation sur [mairie@chasnesurillet.fr](mailto:mairie@chasnesurillet.fr).
- 2€ les 2 mètres. Places limitées.
- **10h30** : tournoi de palets place de l'église. 5€ par équipe de 2 joueurs (places limitées). Réservation chez Le Barbier de Chasné avant le 3 septembre.
- **19h** : scène d'improvisation suivie d'un concert.

#### Restauration :

- Le midi : food truck Breizh Mêm (burger), galettes-saucisses frites et crêpes.
- Le soir : carbonade flamande, frites maison. Réservation au bar Le Chasné.

**Tarif** : 9€.



Tartines maison. Réservation à la boulangerie L'épi de Chasné.

**Tarifs** : classique 3€ et originale 4€.

#### Tout au long de la journée :

buvette, structure gonflable et maquillage.

## Ouverture de l'épicerie

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons la **réouverture de l'épicerie depuis mardi 28 juin**. Monsieur et Madame Lamberdière seront heureux de vous accueillir avec une base de produits complétée par la recherche de producteurs locaux pendant les deux mois d'été pour une ouverture enrichie en septembre. Nous vous invitons à aller à leur rencontre, à découvrir le nouvel agencement du magasin et leur faire le meilleur accueil.

## Déplacement du monument aux morts

En accord avec l'association des anciens combattants, le monument aux morts sera démonté pour être restauré. Il sera ré-installé sur le parvis de l'église.

## Information Communale

### Médiathèque les horaires d'été

Mardi de 16h30 à 19h00

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h30

#### **Exception :**

Fermeture le samedi 30 juillet, les mardi 2, 9 et 16 août et le vendredi 19 août.

Ouverture uniquement l'après-midi le mercredi 3 août.

## Informations Communautaires

### Transport gratuit pour les jeunes

Nouvelle édition du transport GRATUIT pour les jeunes titulaires de la carte *BreizhGo Solidaire* âgés de moins de 26 ans, avec la Région Bretagne

Que ce soit en car, en train TER ou en bateau, les jeunes de moins de 26 ans se déplaçant en Bretagne cet été pourront à nouveau voyager gratuitement sur le réseau de transport public BreizhGo. Comme l'an passé, la Région Bretagne met à disposition plus de 50 000 billets gratuits

par semaine **du samedi 9 juillet au dimanche 28 août, à réserver la veille pour le lendemain.**

Pour cela, il suffit de **réserver son billet la veille de son déplacement** et de présenter, lors du contrôle son billet gratuit, un justificatif d'âge, un justificatif d'étude (carte de lycéen, carte d'étudiant, certificat de scolarité...) ou sa carte *BreizhGo Solidaire*.

Renseignement sur

<https://www.breizhgo.bzh/accueil>

## Vigilance cambriolage

**A l'approche de la période estivale, il est important de rappeler les bons réflexes pour éviter une intrusion dans son habitation !**

- Bien verrouiller portes, fenêtres et volets.
- Placer en lieu sûr vos objets de valeur, bijoux, matériel informatique et argent liquide.
- Faire vider votre boîte aux lettres.
- Signaler aux autorités compétentes les démarchages suspects.
- Activer des sources lumineuses (minuterias) pour simuler sa présence en cas d'absence.
- Eviter de signaler son absence sur les réseaux sociaux.
- S'inscrire à l'opération « tranquillité vacances » (surveillance de l'habitation durant les congés par les services compétents : police, gendarmerie).
- Entretien un bon voisinage.
- Si possible, équiper son logement d'une alarme.

### **Opération « tranquillité vacances »**

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération « tranquillité vacances ». Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Gendarmerie de Liffré 02 99 68 31 02

## Agenda

Vendredi 2 septembre 2022

Forum des Associations

Samedi 17 septembre 2022

Chasné en fête

### **Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi : 13h30 – 18h00

Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00 – 12h30

Mercredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Samedi (semaines paires) : 9h00 – 12h00

**Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous**



**02.99.55.22.79**

mairie@chasnesurillet.fr  
www.chasnesurillet.fr